

**DECRET N° 2000-436 DU 05 SEPTEMBRE 2000**

portant promotion de quatorze (14)  
Lieutenants-Stagiaires et homologues  
des Forces armées béninoises au grade  
de lieutenant et homologue.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin;
- Vu** la Loi n° 90-016 du 18 juin 1990 portant création des Forces Armées Béninoises ;
- Vu** la Loi n° 81-014 du 10 octobre 1981 portant statut général des personnels Militaires des Forces armées béninoises et les Lois n° 88-006 du 26 avril 1988 et 98-012 du 25 février 1998 qui l'ont modifiées et complétées ;
- Vu** l'Ordonnance n° 94-001 du 16 septembre 1994 portant Loi de Finances pour la gestion 1994 ;
- Vu** la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** le Décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le Décret 97- 143 du 25 mars 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale ;
- Vu** le Décret n° 99-332 du 02 juillet 1999 portant nomination au grade de Lieutenant-stagiaire de trois (03) élèves-officiers des Forces Armées Béninoises ;
- Vu** le Décret n° 99-437 du 13 septembre 1999 portant nomination au grade de Lieutenant-stagiaire de cinq (05) élèves-officiers des Forces armées Béninoises ;

**Vu** le Décret n° 99-635 du 30 décembre 1999 portant nomination au grade de Lieutenant-Stagiaire de quatre (04) élèves-officiers des Forces Armées Béninoises ;

**Vu** le Décret n° 2000-85 du 21 février 2000 portant nomination au grade d'enseigne de vaisseau de 2<sup>ème</sup> classe (lieutenant-stagiaire) d'un Elève-officier des Forces armées béninoises ;

**V** le Décret n° 99-585 du 06 décembre 1999 portant nomination au grade d'enseigne de vaisseau de 2<sup>ème</sup> classe (lieutenant-stagiaire) d'un Elève-officier des Forces Armées Béninoises ;

**Sur** proposition du Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé de la Défense nationale ;

**Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 09 août 2000 ;

### **DECRETE** :

**Article 1er.**- Les Lieutenants-stagiaires et homologues des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent sont promus au grade de Lieutenant et homologue pour compter du 1<sup>er</sup> octobre 2000.

Il s'agit de :

#### **GENDARMERIE NATIONALE**

- Lieutenant-stagiaire MORO Abdoulaye Imorou ;
- lieutenant-stagiaire ZOMAHOUN Pamphile Claude ;
- lieutenant-stagiaire BIO Djibril Abdel Aziz

#### **ARMEES DE TERRE**

- lieutenant-stagiaire SAGBO Y. A. Hippolyte ;
- lieutenant-stagiaire ABISSI Edgard Brice ;
- lieutenant-stagiaire AHOKPOSSI M. G. Constant ;
- lieutenant-stagiaire YOLOU Kassimou ;
- lieutenant-stagiaire OREDJEDOU C. Célestin ;
- lieutenant-stagiaire AGONGLO S. A. Adolphe ;
- lieutenant-stagiaire MIGNONDO A.A.Dominique ;
- lieutenant-stagiaire OSSAH Hounsou Pierre.

.../...

## Forces NAVALES

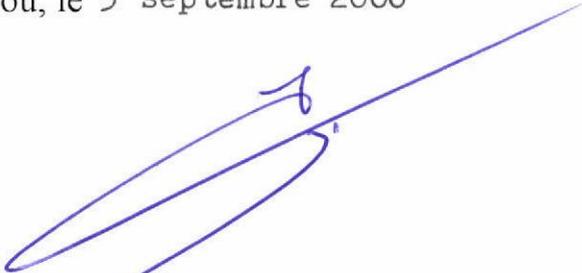
- enseigne de vaisseau de 2<sup>ème</sup> classe IDRISOU Mohamed ;
- enseigne de vaisseau de 2<sup>ème</sup> classe BEBADA M.Hospice ;
- enseigne de vaisseau de 2<sup>ème</sup> classe DADO Mensah Virgile.

**Article 2.-** La présente promotion n'entraîne aucune incidence financière conformément à la Loi de finances en vigueur.

**Article 3 -** Le Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé de la Défense Nationale et le Ministre des Finances et de l'Economie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent Décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera

Fait à Cotonou, le 5 septembre 2000

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

  
Mathieu KEREKOU.-

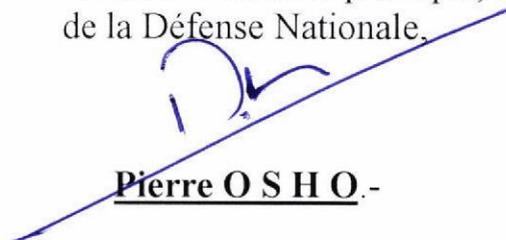
Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination  
de l'Action Gouvernementale, du Plan, du  
Développement et de la Promotion de l'Emploi,

  
Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre des Finances  
et de l'Economie,

  
Abdoulaye BIO-TCHANE .-

Le Ministre délégué auprès du,  
Président de la République, chargé  
de la Défense Nationale.

  
Pierre O S H O.-

**AMPLIATIONS** : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4  
MDN 4 MFE 4 AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCF-  
DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA  
3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSES 14 JO I.